



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

journée de solidarité

Question au Gouvernement n° 2066

Texte de la question

JOURNEE DE SOLIDARITE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marc Ayrault, pour le groupe socialiste.

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, je suis en total désaccord avec ce que vient de dire votre secrétaire d'État, Mme Vautrin. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Car vous savez, et les députés de votre majorité reviennent de leur circonscription avec le même sentiment, que la suppression du lundi férié de la Pentecôte crée la pagaille et surtout l'injustice ! (*Mêmes mouvements.*) Oui, la pagaille avec un traitement différencié selon les entreprises, les collectivités ou les administrations. Plus personne ne sait qui fera quoi et quand.

M. Lucien Degauchy. Grâce à qui ?

M. Jean-Marc Ayrault. L'exemple tragi-comique du lundi de Pâques dans le Gard et le Gers en est malheureusement la saisissante illustration.

Injustice surtout, car la solidarité que vous invoquez envers les personnes âgées n'est rien d'autre qu'un trompe-l'oeil. Elle est supportée par les seuls salariés ("*C'est faux !*" sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire) qui se voient imposer une journée de travail gratuit sans la moindre négociation. Alors, comment ne pas comprendre le mouvement de colère du monde du travail à qui vous demandez, depuis trois ans, de supporter tous les efforts d'adaptation ?

M. Francis Delattre. Bolcho !

M. Jean-Marc Ayrault. C'est toujours à lui que vous demandez des efforts.

Monsieur le Premier ministre, les Français ne sont pas égoïstes. Ils sont prêts au partage quand ils savent qu'il est égal, qu'il est juste, et surtout qu'il est efficace. La solidarité, ce n'est pas la charité ou le travail forcé, mais la responsabilité de tous à travers l'impôt. La solidarité, c'est la solidarité de tous les Français, et d'abord de ceux qui peuvent payer le plus. Et, en l'espèce, ce n'est malheureusement pas le cas. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je comprends le désarroi des députés de la majorité. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Je comprends leur incapacité à répondre, dans leur circonscription, au mécontentement de leurs électeurs. ("*La question !*" sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

M. le président. Pouvez-vous poser votre question, monsieur Ayrault ?

M. Jean-Marc Ayrault. Monsieur le Premier ministre, la sagesse serait aujourd'hui de retirer cette mesure. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Beaucoup vous le disent, pas seulement sur les bancs de l'opposition ; beaucoup le pensent tout bas sur les bancs de la majorité. Plutôt que de vouloir l'appliquer contre la majorité des Français, êtes-vous prêt à négocier un nouveau dispositif ? En avez-vous, monsieur le Premier ministre, la volonté ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre. Je n'avais rien à ajouter à la réponse de Catherine Vautrin, mais vous avez dit à nouveau des choses inexactes pour tromper l'opinion ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Il ne s'agit pas des seuls salariés, mais aussi des revenus boursiers, des revenus financiers. La solidarité générale de tous

est appelée pour cette journée de solidarité.

M. Augustin Bonrepaux. Pas de tous ! Vous mentez !

M. le Premier ministre. Il est vrai que la conscience sociale du Gouvernement l'a conduit à exclure de cet effort le livret A et le livret d'épargne populaire, pour protéger ces revenus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Peut-être est-ce cela que vous regrettez ! Mais, vraiment, parler de tragi-comédie quand il s'agit de faire face à des problèmes graves que notre pays a eus à affronter, quand il s'agit de morts, quand il s'agit de difficultés sociales majeures ! Notre pays doit-il réagir ou rester spectateur devant ces difficultés ? La majorité a eu le courage de mobiliser l'ensemble du pays pour que nous puissions dégager les moyens financiers...

M. Augustin Bonrepaux. Vous mentez !

M. le président. Monsieur Bonrepaux !

M. le Premier ministre. ...pour aider les personnes âgées. Vous, vous aviez créé une prestation pour les personnes âgées que vous n'avez même pas financée ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste. - Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Et vous osez nous reprocher de financer nos mesures sociales ! Pour nous, le progrès social n'est pas achevé tant qu'il n'est pas financé. Monsieur Ayrault, je vois pourtant votre nom et celui d'un certain nombre de vos collègues, dont M. Fabius, sur cette pétition de cent députés soutenant la création d'une journée de solidarité publiée dans l'hebdomadaire *La Vie*. Vous préconisez que l'on demande aux Français une journée de solidarité, une journée de fraternité. Vous le proposez, vous signez des pétitions, et aujourd'hui vous n'assumez pas votre signature ! (*Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Cela dit, je vous remercie de votre question car elle me permet de rappeler à tous ce qui nous rassemble, la devise de la République : la liberté, l'égalité, mais aussi la fraternité ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Ayrault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2066

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 4 mai 2005